

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 7

**Résolutions adoptées à la 922^e séance
tenue le 17 juin 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 septembre 2002

E-922-5 PROJET D'ENTENTE RELATIVE À LA CONTRIBUTION DE L'AGENCE DE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LA CONSTRUCTION DU
PAVILLON J.-A.-BOMBARDIER

Le Comité exécutif

1. approuve l'entente relative à la contribution non remboursable à un projet en vertu de la Stratégie d'Action Fédérale pour le Grand Montréal (SAFGM);
2. autorise le vice-recteur exécutif adjoint, M. Jacques Gravel, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ladite entente pour et au nom de l'Université.

E-922-6 BAIL DE LA STATION DE BIOLOGIE DES LAURENTIDES

Le Comité exécutif

1. approuve le nouveau bail pour le terrain qu'occupe la Station de biologie à Saint-Hyppolite, selon le document A-16/922^e/554.1 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ledit bail pour et au nom de l'Université.

E-922-7.1 ADOPTION DES STATUTS DU CENTRE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CREUM)

Le Comité exécutif adopte les Statuts du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CREUM) selon le document A-16/922^e/552.1 déposé aux archives.

E-922-7.2 NOMINATION DU DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE EN ÉTHIQUE DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (CREUM)

Le Comité exécutif nomme M. Daniel Weinstock directeur du Centre de recherche en éthique de l'Université de Montréal (CREUM) pour un premier mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2006.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 7

**Résolutions adoptées à la 922^e séance
tenue le 17 juin 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 septembre 2002

E-922-8 MANDAT DE SIGNATURE DE DIVERS DOCUMENTS POUR BIOAXONE
THERAPEUTIQUE INC.

Le Comité exécutif

1. approuve les documents suivants :

- Convention de licence en faveur de BioAxone par l'Université ;
- Convention pour le paiement de redevances par BioAxone à l'Université
- Lettre de souscription pour des actions de BioAxone ;
- Quittance en faveur de BioAxone par l'Université ;
- Convention entre actionnaires de BioAxone,

selon le document A-16/922^e/558 déposé aux archives;

2. autorise la vice-rectrice adjointe à la recherche, Mme Marielle Gascon-Barré, à signer lesdites conventions, lettre et quittance ainsi que tout document afférent ou découlant, de façon à donner plein effet à ces ententes ou engagements.

E-922-9 PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'IDENTIFICATION DE L'UNIVERSITÉ

Le Comité exécutif adopte le Règlement concernant l'identification de l'Université de Montréal selon le document A-16/922^e/553.1 déposé aux archives.

E-922-10.1 NOMINATION DE VICE-DOYENS, DE SECRÉTAIRES ET D'UNE
ADMINISTRATRICE EXERÇANT LES FONCTIONS DE VICE-DOYENNE

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/922^e/555.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DE DROIT

BICH, Mme Marie-France : - vice-doyenne et secrétaire à compter du 1^{er} juin 2002 et pour un mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

CHARLAND, M. Jean-Pierre : - vice-doyen à compter du 1^{er} juin 2002 et pour un mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

VAN GRUNDERBEECK, Mme Nicole : - secrétaire à compter du 1^{er} juin 2002 et pour un mandat conforme aux prescriptions des Statuts.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 7

**Résolutions adoptées à la 922^e séance
tenue le 17 juin 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 septembre 2002

THÉORET, Mme Manon : - administratrice exerçant les fonctions de vice-doyenne à compter du 1^{er} juin 2002 et jusqu'à la nomination d'un vice-doyen, mais pour un mandat ne dépassant pas six mois, soit jusqu'au 30 novembre 2002.

E-922-10.2 NOMINATION DE DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la nomination de directeurs de département, selon le document A-16/922^e/556.1 déposé aux archives et conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/922^e/556.1.1 déposé aux archives.

E-922-10.3 NOMINATIONS DE DIRECTEURS INTÉRIMAIRES

Le Comité exécutif nomme les personnes dont les noms suivent conformément au document A-16/922^e/557.1 déposé aux archives.

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

Département de chimie

D'AMBOISE, M. Marius : directeur intérimaire à compter du 1^{er} juin 2002 et jusqu'à la nomination du directeur, mais pour un mandat ne dépassant pas six mois, soit jusqu'au 30 novembre 2002.

FACULTÉ DE MÉDECINE

École d'orthophonie et d'audiologie

SKA, Mme Bernadette : directrice intérimaire pour deux mandats consécutifs, le premier à compter du 1^{er} juin 2002 et jusqu'au 30 novembre 2002 et le second, à compter du 1^{er} décembre 2002 et jusqu'au 31 mai 2003.

Département d'obstétrique-gynécologie

BÉLISLE, M. SERGE : directeur intérimaire à compter du 1^{er} juin 2002 et jusqu'à l'entrée en fonction du directeur en titre, mais pour un mandat de ne dépassant pas six mois, soit jusqu'au 30 novembre 2002.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 7

**Résolutions adoptées à la 922^e séance
tenue le 17 juin 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 septembre 2002

E-922-10.4 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS
ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/922^e/559.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le sus-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-922-10.5 DÉMISSIONS DE PROFESSEURS

Le Comité exécutif

1. accepte la démission de la personne dont le nom paraît au document A-16/922^e/560.1 déposé aux archives;
2. transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative aux démissions de professeurs, selon le document A-16/922^e/560.2 déposé aux archives et conformément aux conditions décrites dans les délibérations du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduites dans le document A-16/922^e/560.2.1 déposé aux archives.

E-922-10.6 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ DU BUDGET

Le Comité exécutif nomme M. Pierre Paul Côté membre du Comité du budget pour un deuxième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2006, mais ne dépassant pas la durée de son mandat au Conseil.

E-922-10.7 NOMINATION D'UN MEMBRE AU CEDAR

Le Comité exécutif nomme M. Pierre Paul Côté membre du Comité d'étude et d'administration de la recherche pour un deuxième mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2006, mais ne dépassant pas la durée de son mandat au Conseil.

E-922-10.8 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES DU
DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

Le Comité exécutif nomme M. Jean-Pierre Thouez, professeur titulaire au Département de géographie, membre du Comité d'attribution des bourses de deuxième et troisième cycles, pour un premier mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2006.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 7

**Résolutions adoptées à la 922^e séance
tenue le 17 juin 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 septembre 2002

E-922-10.9 NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ATTRIBUTION DES BOURSES AU MÉRITE ET DES BOURSES DE PREMIER CYCLE

Le Comité exécutif nomme Mme Sophie René de Cotret, professeure agrégée au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation, et M. Raymond Grenier, secrétaire de la Faculté des sciences infirmières, membres du Comité d'attribution des bourses au mérite et des bourses de premier cycle, pour un mandat de quatre ans échéant le 31 mai 2006.

E-922-10.10 NOMINATION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CEPSUM

Le Comité exécutif nomme au Conseil d'administration du CEPSUM

M. Jean-Yves Lescop membre choisi parmi les usagers internes autres que les étudiants pour un deuxième mandat d'un (1) an échéant le 31 mai 2003;

M. Yvon Cyr membre choisi parmi les usagers internes autres que les étudiants pour un deuxième mandat d'un (1) an échéant le 31 mai 2003;

M. Louis-Éric Vallée membre choisi à l'extérieur de l'Université de Montréal pour un deuxième mandat de trois ans échéant le 31 mai 2005.

E-922-10.11 NOMINATION DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE ET DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (PUM)

Le Comité exécutif

1. nomme M. Benoît Melançon à titre de directeur scientifique des Presses de l'Université de Montréal, et ce, pour un mandat de cinq (5) ans échéant le 31 mai 2007;
2. désigne Mme Marielle Gascon-Barré, vice-rectrice adjointe à la recherche et directrice de la Direction générale de la recherche, à titre de membre du Conseil d'administration des Presses de l'Université de Montréal (PUM).

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 7

**Résolutions adoptées à la 922^e séance
tenue le 17 juin 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 septembre 2002

E-922-10.12 PROLONGATION DU MANDAT DU DIRECTEUR DE LA DIRECTION DES
IMMEUBLES

Le Comité exécutif prolonge pour une période n'excédant pas le 31 mai 2003, le mandat de Monsieur Russell Adams à titre de directeur général de la Direction des Immeubles.

E-922-11 EMPRUNT À LONG TERME D'UN MONTANT D'UN MOINS 58 000 000 \$ EN VUE
D'ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS

Il est résolu

1. QU'un emprunt jusqu'à concurrence d'un montant de 58 000 000 \$ soit contracté par la corporation sous réserve des autorisations requises du ministre de l'Éducation selon l'un des deux (2) modes suivants :
 - A) en accordant au ministre des Finances du Québec le mandat de représenter la corporation et d'agir pour son compte et en son nom aux fins suivantes :
 - a) de placer cet emprunt par voie d'une ou plusieurs émissions d'obligations ;
 - b) de négocier les modalités de l'emprunt ;
 - c) de désigner une société de fiducie, pour agir à titre de fiduciaire pour les porteurs d'obligations, un conseiller juridique et un imprimeur ;
 - d) de négocier le coût de rétention des services de la société de fiducie, du conseiller juridique et de l'imprimeur ainsi désignés ; ou
 - B) en contractant cet emprunt auprès de »Financement-Québec ;
2. QU'une demande soit faite au ministre de l'Éducation d'accorder, au nom du gouvernement, une subvention à même les crédits votés annuellement à cette fin par le Parlement pour pourvoir au paiement en capital et intérêts dudit emprunt ;
3. QUE, dans la mesure où l'emprunt s'effectue par émission d'obligations, la corporation garantisse l'emprunt par le transfert de son patrimoine à un patrimoine fiduciaire de la créance que représente la subvention accordée par le ministre de l'Éducation, ce patrimoine fiduciaire étant constitué auprès de la société de fiducie pour le bénéfice des porteurs d'obligations ;
4. QUE, dans la mesure où l'emprunt est contracté auprès de Financement-Québec, la corporation garantisse l'emprunt par une hypothèque

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 7 de 7

**Résolutions adoptées à la 922^e séance
tenue le 17 juin 2002**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 17 septembre 2002

mobilière sans dépossession consentie en faveur de Financement-Québec et portant sur la subvention précitée ;

5. QUE n'importe lequel des officiers de la corporation, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient et ils sont par les présentes, autorisés au nom de la corporation, à signer tout contrat ou document relatif à l'emprunt, à consentir à toutes les clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt ou, le cas échéant, à consentir à ce qu'il soit reçu par la société de fiducie et à en donner bonne et valable quittance, à poser tous actes et à signer tous documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes ;
6. QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

E-922-12.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/922^e/572 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-922-12.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/922^e/573 (série 573 à 573.9) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-922-12.3 ANNULATION DE GRADES

Le Comité exécutif annule les grades D.E.S.S. Fiscalité (HEC) mentionnés au document A-16/922^e/574.1 déposé aux archives et décerne les grades supérieurs mentionnés audit document.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance